

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/12/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20231212-133732-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 12
décembre 2023
D-2023/360**

Aujourd'hui 12 décembre 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H50 à 18H10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Céline PAPIN présente sauf de 14h26 à 15h05

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent à partir de 16h00, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 18h15, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 18h40 .

Excusés :

Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

***Subventions exceptionnelles épiceries solidaires.
Autorisation. Décision. Signature***

Madame Eve DEMANGE, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux a été sollicitée financièrement par 3 associations dont les demandes n'étaient pas compatibles avec les échéances de l'appel à projet résilience alimentaire 2023.

1 – Sommet Agroécologie Bordeaux

L'association agroécologique de Carbouey a été constituée en 2020 par 16 membres fondateurs venant d'horizons divers : viticulteurs, maraîchers, paysans, boulangers, avocat, architecte, comptable, journaliste.

Elle a pour objet la diffusion, la communication, la vulgarisation, l'aide à la mise en œuvre des savoirs en agroécologie à destination de tous publics et en particulier, des jeunes agriculteurs et des agriculteurs qui veulent faire évoluer leurs pratiques.

Pour les membres de l'association, chaque passage vers un système de production agroécologique doit être raisonné au cas par cas, en fonction du territoire et des objectifs de l'agriculteur. Celui-ci doit donc adapter ses techniques à son parcellaire par une série d'expérimentations. La diffusion, la communication et la vulgarisation des savoirs en agroécologie sont à ce titre des clefs de voute pour l'évolution des pratiques. L'association est agréée 1% pour la planète.

Après plusieurs événements confrontant directement les agriculteurs locaux aux conséquences du changement climatique, les membres de l'Association agroécologique de Carbouey ont souhaité organiser un Sommet pour mettre en avant les solutions apportées par l'agroécologie, en se positionnant à l'interface entre recherche scientifique et professionnels de terrain. Ce Sommet est destiné aux professionnels, mais accueillera aussi un public plus large intéressé par la thématique, notamment des agriculteurs. Il se tiendra à Bordeaux jeudi 16 novembre 2023.

Ce premier Sommet Agroécologie Bordeaux pose une question : L'agroécologie est -elle une solution pour une gestion pérenne de l'eau en agriculture ? Pour y répondre, le sommet s'attachera à faire comprendre le cycle de l'eau et les moyens d'action disponibles au travers des pratiques agroécologiques. Changer de mode de culture peut permettre de préserver la ressource en eau, voire d'en augmenter la disponibilité.

Pour l'organisation de ce Sommet, l'Association agroécologique de Carbouey a sollicité le soutien de la mairie de Bordeaux.

La mairie de Bordeaux a la volonté de prendre en compte le défi climatique dans sa politique de résilience alimentaire. Elle souhaite mettre en lumière des pratiques culturelles respectueuses du vivant, résilientes, économes en eau et en énergie. Elle travaille également sur les habitudes alimentaires avec la feuille de route Bordeaux Recettes d'Avenir, afin que les Bordelaises et Bordelais puissent accéder à une alimentation saine, locale, plus végétale et gourmande.

En effet, le diagnostic de la résilience alimentaire de la Ville de Bordeaux, finalisé en décembre 2021, avait identifié comme axe d'évolution indispensable l'accompagnement aux changements de pratiques culturelles pour tendre à une généralisation de l'agroécologie. A ce titre, la Ville de Bordeaux se propose de s'associer à cet événement de diffusion de bonnes pratiques, qui offre l'opportunité de mobiliser nos partenaires locaux et de leurs faire profiter des échanges et des expertises des scientifiques présents à Bordeaux ce jour-là.

Je vous propose de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer à l'association agroécologique de Carbouey, une subvention exceptionnelle pour un montant de 2 000 € dans le cadre de l'organisation du Sommet Agroécologie Bordeaux.

Le tableau en annexe présente le budget prévisionnel de cet événement.

2 – Demandes de la part de deux épiceries solidaires

La situation économique actuelle, qui fragilise certaines associations, conduit la ville à répondre à des demandes de la part de deux épiceries solidaires pour lesquelles les échéances de l'Appel à Projet Résilience Alimentaire -Bordeaux Recettes d'Avenir 2024 sera tardif : L'Épicerie (Quartier Sud) et Saveurs Quotidiennes - La carotte et le lapin (quartier Bacalan). Il s'agit dans les deux cas d'un financement exceptionnel de fonctionnement visant à consolider l'activité de ces épiceries, et à anticiper des besoins en trésorerie début 2024. La ville a souhaité soutenir l'effort de ces structures, qui travaillent, malgré la conjoncture, à un renforcement de leur approvisionnement en produits locaux de qualité, notamment issu de l'agriculture biologique.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer l'association L'épicerie (Quartier Sud) une subvention pour un montant de 4 000 € et Saveurs Quotidiennes - La carotte et le lapin (quartier Bacalan) une subvention pour un montant de 4 000 €.

Le tableau ci-dessous présente ces 3 projets pour un montant total de 10 000 € à titre exceptionnel pour 2023.

Porteurs	Projet	Montant
Saveurs Quotidiennes - "La Carotte et le Lapin"	Consolider l'épicerie participative de proximité - (quartier Maritime)	4 000 €
L'Épicerie	Consolider et renforcer l'activité globale de l'épicerie solidaire et participative (Quartier Sud)	4 000 €
Association agroécologique de Carbouey	Organisation du Sommet Agroécologie Bordeaux 2023	2 000 €
TOTAL		10 000 €

Aussi, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1/ autoriser Monsieur le Maire à adopter le programme tel que présenté.

2/ attribuer aux organismes cités sur le tableau joint les sommes mentionnées pour un montant global de 10 000 €.

3/ A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes, sur le budget 2023, chapitre 65 – article 65748 – fonction 70.

4/ signer tout document lié à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 décembre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Eve DEMANGE

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2021	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
Saveurs Quotidiennes	458,00 €
L'épicerie	397,00 €